

ANGLAIS - GI - ANGL5

Formation : Apprenti
 Type de module : Tronc commun
 Unité d'enseignement : Langues et communication – 5

Semestre S9	Durée : 7 demi-journées	Crédits de l'UE : 3 ECTS	Crédits du module : ECTS
-------------	-------------------------	--------------------------	--------------------------

Responsable : Florence DUJARRIC
 Intervenants du module : Florence DUJARRIC, Renald RILCY
 Modules Supméca prérequis recommandés : GI - ANGL1, GI - ANGL2, GI - ANGL3, GI - ANGL4
 Autres pré requis :

Objectif du module :
 Faire progresser l'étudiant en anglais en fonction de son niveau initial, et le préparer à l'utilisation de l'anglais dans un contexte professionnel.

Organisation pédagogique et modalités d'évaluation :

Cours : 28 h

Contrôle continu : 100 %

Commentaire sur l'organisation pédagogique :
 Test de niveau en début d'année, puis classement des étudiants par groupe de niveau.

Références bibliographiques :

Dernière mise à jour : 07/05/2018

Acquis de la formation visés par le module			Niveau d'acquisitions (1,2,3 ou 4)	
Acquis 1 : Etre capable de comprendre une conversation			3 : l'élève-ingénieur est capable d'utiliser les différents concepts et de traiter des cas complexes ou inhabituels	
Acquis 2 : Etre capable de comprendre des textes techniques et / ou économique en anglais			3 : l'élève-ingénieur est capable d'utiliser les différents concepts et de traiter des cas complexes ou inhabituels	
Acquis 3 : Etre capable de s'exprimer à l'oral en anglais			2 : l'élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes	
Acquis 4 : Etre capable de s'exprimer à l'écrit en anglais			2 : l'élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes	
Tableau connaissances / acquis*	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4

-
-
-

*Niveau de maîtrise de la connaissance pour atteindre les objectifs de l'acquis : +++(total), ++(fort), +(partiel).

Acquis visés par le module GI - ANGL5
au regard des compétences attendues des formations d'ingénieurs par la CTI (R&O 2016)

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques et la maîtrise de leur mise en oeuvre	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
1 - La connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée				
2 - L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique.				
3 - La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes même non familiers et incomplètement définis, l'utilisation des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes.				
4 - La capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, produits, systèmes et services innovants.				
5 - La capacité à effectuer des activités de recherche, fondamentale ou appliquée, à mettre en place des dispositifs expérimentaux, à s'ouvrir à la pratique du travail collaboratif.				
6 - La capacité à trouver l'information pertinente, à l'évaluer et à l'exploiter : compétence informationnelle.	X	X		
L'adaptation aux exigences de l'entreprise et de la société	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
7 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux économiques : dimension économique, respect de la qualité, compétitivité et productivité, exigences commerciales, l'intelligence économique.				
8 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail.				
9 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes du développement durable.				
10 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux et les besoins de la société.				
La prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
11 - La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe.	X			
12 - La capacité à entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise dans des projets entrepreneuriaux.				
13 - L'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux.	X	X	X	X
14 - La capacité à se connaître, à s'auto-évaluer, à gérer ses compétences, (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.				